Lettre du SNUipp-FSU Isère
Mardi 21 juin 2011

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école
Cette lettre en format PDF sur le lien : http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **Soutien à notre collègue Jean-Yves Le Gall lors de l'audience au tribunal administratif mercredi 22 juin à 9h30.**
- **Direction d'école : halte à la surcharge ! Assez d'injonctions ! Réunion mercredi 22 juin à 10 h à la bourse du travail de Grenoble.**

■ Soutien à Jean Yves Lagall lors de l'audience au tribunal administratif mercredi 22 juin à 9h30.

Le SNUipp-FSU, le PAS 38, SUD éduc, La LDH et le CIRBE appellent à soutenir Jean Yves Le Gall lors de l'audience au Tribunal Administratif de Grenoble

(2 rue Marcel Benoît, place de Verdun) **le mercredi 22 juin 2011 à 9h 30**.

Jean-Yves Le Gall a été démis en 2009 de son emploi de direction par l'Inspectrice d'Académie de l'Isère, parce qu'il refusait de ficher les élèves de son école dans Base Élèves.

Ce mercredi 22 juin à 9h 30, le Tribunal Administratif (TA) de Grenoble examinera en audience les deux recours de Jean-Yves Le Gall réunis (retrait d'une journée de salaire et retrait d'emploi de direction). La décision du TA sera connue ultérieurement.

C'est la première audience sur le fond d'un TA en France pour un retrait d'emploi de direction d'école à cause du refus du fichage.

Elle intervient à un moment où le CNRBE, Collectif National de Résistance à Base Élèves, relance fortement la lutte contre le fichage et obtient de précieux soutiens : nouvelles plaintes contre X de parents d'élèves (saisine d'un juge d'instruction), nouvelles demandes massives d'exercer son droit d'opposition à Base Élèves, recours en TA pour le droit d'opposition, motion de l'Assemblée corse, résistances d'écoles dans de nombreux départements, travail sur le boycott du Livret Personnel de Compétences etc.

Les compétences retirées de Base Élèves en 2008 reviennent en force dans le Livret Personnel de Compétences électronique. "On" nous a souvent dit qu'il n'y avait plus rien dans la Base Élèves et qu'il n'y avait pas d'interconnexions. Mais nous savons aujourd'hui que la traçabilité des élèves se poursuit dans l'ombre la Base Élèves grâce à l'immatriculation des élèves, qui reste LE problème.

■ Direction d’école : halte à la surcharge ! Assez d’injonctions !

- **Directrices et directeurs d’école, vous avez été nombreux à réagir à la demande de passer par votre identifiant personnel pour remplir le volet culturel des projets d’école.**

- **Le SNUipp-FSU a interpellé l’Inspectrice d’académie à ce sujet (voir la Lettre du SNUipp du 14 juin).**

- Après le DUER, les évaluations… voici une nouvelle tâche qui vient s’empiler aux autres, une injonction qui mélange la fonction du directeur et les données personnelles de sa carrière…

- **Le SNUipp-FSU propose une réunion ouverte à toutes et tous, syndiqué ou non, pour débattre de la direction d’école et des manières de réagir aux demandes administratives qui se multiplient.**

Rendez-vous ce mercredi 22 juin

à 10 heures

Bourse du travail de Grenoble.

(arrêt de tram, Grand Place, passez par la passerelle)

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr